

Justificatif généré le 08/02/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 08/02/2024  
Département : (92) Hauts-de-Seine  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/723744](http://www.actu-juridique.fr/a/723744)  
N° d'annonce : 723744

## CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE LAZER

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5.000 €

**Siège social** : 100 Esplanade du Général de Gaulle Cœur Défense – Tour B 92932 PARIS-LA-DEFENSE CEDEX

831 248 067 R.C.S. Nanterre

L'associé unique en date du 18 janvier 2024, a décidé de transférer le siège social de la société au **43 Boulevard des Bouvets – CS 90310 - 92741 NANTERRE CEDEX** à compter du 01 février 2024.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Nanterre.

Le représentant légal

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeQAmysuS**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeQAmysuS>

